avions Arrow reconnue nécessaire au Canada. Telle a été la raison de l'attitude que nous avons clairement adoptée. Quiconque prend une décision de cette importance ne le fait pas à la légère.

Depuis le lancement des projectiles intercontinentaux et plus récemment du Lunik, il est évident que les techniques d'une guerre éventuelle ont subi d'énormes changements. C'est une perspective peu engageante. Précisons bien. Les intrigues de couloir n'auront aucun effet sur la décision que le présent gouvernement prendra en fonction de la défense. La déclaration s'applique d'une façon générale. Si le gouvernement accueille bien en tout temps les suggestions, les idées et les arguments qui lui seront présentés, je crois que l'expérience a prouvé généralement que plus les intrigues de couloir étaient fortes, plus l'argument était faible.

Je vais parler durant quelques instants d'une ou de deux questions mentionnées dans le discours du trône. Je ne le ferai pas de façon aussi détaillée que l'a fait le député cet après-midi, mais je tiens à répondre à l'un ou l'autre des arguments qu'il a avancés, et qui étaient minces et ténus. Ce sont de vieux clichés et le député doit s'en rendre compte, à moins qu'il ne cherche ses opinions auprès d'hôtes participant à des dîners de \$25.

Nous avons, dans le discours du trône, exposé le programme législatif qui englobe des mesures nouvelles et des modifications aux lois existantes, dans différents domaines. Je tiens à appuyer sur un point que n'a pas mentionné le député, soit les mesures prévues pour l'établissement d'un office de l'énergie. Dans son rapport provisoire, la commission Borden l'a recommandé. Il n'y aura ainsi ni erreur ni malentendu, je tiens à le préciser. Aucun membre du cabinet n'était au courant du rapport antérieurement. Que les commissions royales présentent des rapports ne veut pas dire que toutes leurs recommandations. ni même partie de leurs recommandations. seront appliquées, lorsque le gouvernement, assumant ses responsabilités, estime que ces recommandations sont de nature préjudiciable d'une façon ou d'une autre.

C'est ce que je veux établir bien clairement dès maintenant au sujet des diverses recommandations que renferme le rapport. Nous étudierons la question lorsque la Chambre sera saisie d'un bill s'y rapportant.

Je reviens maintenant au discours de l'honorable député, discours dont la majeure partie consiste en lamentations, où rien n'indique les solutions que l'opposition a à proposer, si ce n'est de hausser les impôts, le taux de l'intérêt et d'imposer des restrictions au crédit. C'est un discours fort en couleur,

comme le sont ordinairement les jérémiades, et plein d'appréhensions exprimées sur un ton larmoyant et funèbre et non pas avec le sourire ordinaire, sauf vers la fin. Le chef de l'opposition a parlé du Paradis retrouvé. En l'écoutant j'ai eu l'impression qu'il se préoccupait surtout du Paradis perdu.

Il y a un an j'avais le plaisir de féliciter le chef de l'opposition de son premier discours après son élection au poste de chef du parti libéral. Je ne puis le féliciter aussi chaleureusement du discours qu'il a prononcé cet après-midi. Cette année, la proposition d'amendement ne semble pas avoir été rédigée par les cerveaux dirigeants. C'est une proposition intéressante, qui traite d'une question en particulier après une attaque dirigée dans tous les sens. Je vais y répondre ici en peu de mots. L'an dernier, on a discuté un rapport économique. J'ai soumis le rapport économique, comme nous l'avions fait pour le rapport de 1957, exactement au même temps et presque à la même date que l'année suivante. Qu'ont-ils fait? Ils avaient le rapport, mais ils n'ont pris aucune mesure; ils ont caché la situation à la population canadienne. A maintes reprises, ils ont tenté de se disculper d'avoir agi de la sorte, mais en vain. Les faits étaient là pour le prouver. Nous nous sommes trouvés devant une régression imminente. Le gouvernement avait été averti; toutefois, les correctifs que l'honorable député propose par induction aujourd'hui ont été complètement laissés de côté en 1957.

M. McIlraith: Parce que le gouvernement conservateur n'était pas compétent.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je tiens à dire à l'honorable député que c'est la troisième ou quatrième fois qu'il fait des remarques. J'ai déjà parlé du coucou qui se répète et que personne n'écoute.

Au cours de l'année écoulée, les Canadiens ont travaillé davantage, ont gagné davantage et ont épargné plus qu'en toute autre année dans l'histoire de notre pays. Le rapport économique de 1957 contenait une mise en garde claire et vigoureuse qui signalait la récession à venir. L'opposition n'aime pas entendre parler de cela, mais ces messieurs ont agi contrairement à ce qui, de l'avis des économistes, était la bonne ligne de conduite à suivre dans les circonstances. Ils n'ont pas tenu compte des vœux formulés. Ils semblaient paralysés par une extême suffisance. Leur budget prévoyait un excédent au moment où les principaux indices des affaires. comme la construction domiciliaire, dégringolaient. Ce qui est pire, ils n'ont dressé aucun plan pour parer à la récession dont ils avaient été prévenus.